



Le Président

N°

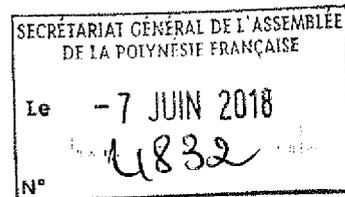
/ PR

Papeete, le

jeudi 7 juin 2018

**Réponse à la question orale de M. Angelo Frébault  
Groupe Tahoeraa Huiraaatira**

**Objet : réforme de la PSG**



Monsieur le Représentant,

Je constate que vous avez parfaitement lu mon discours d'ouverture de la session administrative, et notamment le passage concernant la nécessaire réforme de la retraite.

Comme vous le savez, un projet de loi du pays a été déposé sur le bureau de l'Assemblée au mois de février dernier et adopté par la commission en charge de la santé le 22 février. Vous avez mené une intersyndicale pour vous opposer à ce projet, avec les débordements que l'on connaît.

Même s'il est clairement apparu que le mouvement syndical avait des visées politiques, confirmées par la suite par votre présence en position éligible sur la liste du Tahoeraa Huiraaatira, j'ai saisi l'Assemblée le 8 mars 2018 pour lui demander de surseoir à l'examen du texte.

J'avais à cette date fait une déclaration publique dont je vous rappelle certains termes :

<sup>2</sup> *« Il semble par ailleurs qu'une tentative de déstabilisation ait été orchestrée à des fins purement politiques, comme il en a déjà été le cas par le passé. Dans ces conditions, pour que la population, en particulier celle des archipels, et l'économie n'aient pas à subir les conséquences de blocages et de pénurie, j'ai donc fait le choix de surseoir à l'examen du texte. Il appartiendra aux représentants de poursuivre le dialogue et d'examiner les propositions qui leurs seront faites sur la base du texte qui leur avait été transmis par le gouvernement ».*

Vous le savez, monsieur le représentant, les discussions avec les partenaires sociaux pour la réforme de la PSG ont débuté à mon initiative en février 2015, après que beaucoup aient mis la tête dans le sable pour éviter de voir les réalités et prendre des mesures courageuses.

Il y a donc eu 3 longues années laissées pour les échanges et le compromis. Hélas, elles ont souvent été marquées par la politique de la chaise vide et les rendez-vous manqués.

J'ai donc estimé que le gouvernement était allé au bout de sa mission et qu'il appartenait désormais à l'Assemblée, dans le cadre de son travail législatif – ce que vous ne semblez pas comprendre en affirmant que ce travail serait normalement dévolu au pouvoir exécutif – de reprendre le dialogue avec les partenaires sociaux. Novice au sein de cet hémicycle, je comprends bien que vous ne soyez pas encore pleinement instruit des prérogatives de votre charge nouvelle. Pour autant, je vous sais en capacité d'imaginer, d'inventer, avec vos collègues, la bonne formule, celle qui sied à l'aboutissement de vos travaux.

Contrairement à ce qui a pu être la pratique par le passé, je n'ai pas de méthodologie ni de feuille de route à proposer à votre Assemblée qui reste souveraine dans ses travaux et dans la manière de les mener.

J'attire seulement votre attention sur le fait que siége dans cet hémicycle une majorité qui a été largement élue sur un programme dans lequel figurait la réforme de la retraite. La majorité sait donc ce qu'elle a à faire.

Je constate que vous et votre groupe êtes prêts à travailler avec la majorité pour mener à bien cette réforme et je m'en réjouis. Mais je pense qu'il ne s'agit pas non plus de repartir dans des discussions sans fin comme nous l'avons fait pendant trois années. La date butoir d'adoption de la proposition de loi du pays est fixée au mois de septembre.

**Edouard FRITCH**